



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB 01.12.2023

**Publications supplémentaires:** KABVD 01.12.2023

**Visible par le public jusqu'au:** 01.12.2028

**Numéro de publication:** KK02-0000037486

**Entité de publication**

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

## Publication de faillite/appeal aux créanciers M.B ELECTROMÉNAGER SÀRL

**Débiteurs:**

M.B ELECTROMÉNAGER SÀRL

CHE-496.406.256

Avenue de Gilamont 15

1800 Vevey

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de décision de la dissolution :** 31.07.2023

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 02.01.2024

**Point de contact:**

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811,  
1800 Vevey 1, 1800 Vevey

**Remarques:**

But : la vente et la réparation d'appareils électroménagers et de cuisine. La société peut, tant en Suisse qu'à l'étranger: créer des succursales, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder, y fusionner, d'une manière générale, conclure tout contrat, effectuer toute opération, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la LFAIE), se rapportant directement ou indirectement à son but, accorder des prêts à ses associés et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des associés et des tiers, garantir ces emprunts par l'émission de nantissements et de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier.